

PREMIERE EDITION

MGR LAFLECHE

50eme anniversaire du Sacre de l'Evêque des Trois-Rivieres

TROIS-RIVIERES, 25 - Cette ville est en liesse depuis hier à l'occasion du 50ème anniversaire du sacre de Mgr Lafleche...

Plusieurs évêques et un grand nombre de prêtres, venus de toutes les parties de la province, assistent à cette fête...

Hier, à neuf heures, une messe solennelle a été chantée à la cathédrale par Mgr le grand-vicaire Canon M. Ouellette...

Ce matin il y a eu Messe Pontificale par S. G. Mgr L. Lafleche et sermon de circonstance par le Rév. P. Flévez...

LA RECIPROCIÉTÉ

Discours du général Foster

New-York, 25 - Le banquet annuel du bureau de commerce de New-York a eu lieu hier soir au Delmanico...

La réciprocité est inséparablement unie à la protection. Elle est impossible sous le système du libre-échange...

C'est la politique que nous avons adoptée en ce temps et si nous y tenons fermement, elle nous donnera la domination commerciale sur cette Amérique...

LE TYPHUS A NEW-YORK

New-York, 25 - Un nouveau cas de typhus a été découvert pendant la journée de New-York...

Il y a actuellement cent personnes atteintes de typhus à North Brother's Island, où un des malades est encore mort pendant la journée...

Quinze médecins désignés par le conseil d'hygiène viennent de commencer l'inspection des garnis et hôtels d'immigrants...

Les constables Sutherland et Richard, munis d'un mandat de la cour du Recorder, ont fait hier soir une descente dans un bouge de la rue Perreault...

Un bouge vidé Les constables Sutherland et Richard, munis d'un mandat de la cour du Recorder, ont fait hier soir une descente dans un bouge de la rue Perreault...

La connaissance du cœur féminin - Votre idée est excellente, mais pensez-vous que votre femme l'adopte? - Oh! parfaitement... Je commencerai par lui dire que c'est idiot.

MORT DU R. P. FOURMOND

Un missionnaire Oblat succombe à St-Basile

Chèque de M. Rouvier

Le Rév. P. Fourmond, qui pendant l'insurrection du Nord-Ouest en 1885, s'est distingué en sauvant la vie à plusieurs colons...

Il est ramené que M. Rouvier a donné avis au président Carnot qu'il n'avait pu réussir à former un ministère...

Thomas Paquin, député-maire de poste de Hull, a été arrêté hier par l'inspecteur O'Leary, sur l'accusation de vol de lettres chargées...

Alonso Wright, ex-M.P. du comté d'Ottawa, est dangereusement malade.

M. Jean-Baptiste Vallière, fils de M. Frédéric Vallière, cultivateur de St-Jacques, employé de section sur le chemin de fer du Pacifique Canadien s'est fait tuer vendredi dernier par les chars à la station Chapleau...

L'hon. M. Mercier vient d'interposer une poursuite de \$20,000 de dommages contre l'hon. M. Pelletier, secrétaire provincial, pour diffamation.

UNE CATASTROPHE

roulement d'une cheminée

Plusieurs victimes

LONDRES, 25 - Une catastrophe dont plusieurs personnes ont été tuées a eu lieu hier à Cleechworth, à huit milles de Leeds.

Une cheminée massive de cent quatre-vingt pieds de haut s'est écroulée à la manufacture Marshall au moment où des jeunes ouvrières sortaient de l'ouvrage...

UNE CATASTROPHE

roulement d'une cheminée

Plusieurs victimes

LONDRES, 25 - Une catastrophe dont plusieurs personnes ont été tuées a eu lieu hier à Cleechworth, à huit milles de Leeds.

Une cheminée massive de cent quatre-vingt pieds de haut s'est écroulée à la manufacture Marshall au moment où des jeunes ouvrières sortaient de l'ouvrage...

Il est ramené que M. Rouvier a donné avis au président Carnot qu'il n'avait pu réussir à former un ministère...

Thomas Paquin, député-maire de poste de Hull, a été arrêté hier par l'inspecteur O'Leary, sur l'accusation de vol de lettres chargées...

Alonso Wright, ex-M.P. du comté d'Ottawa, est dangereusement malade.

M. Jean-Baptiste Vallière, fils de M. Frédéric Vallière, cultivateur de St-Jacques, employé de section sur le chemin de fer du Pacifique Canadien s'est fait tuer vendredi dernier par les chars à la station Chapleau...

L'hon. M. Mercier vient d'interposer une poursuite de \$20,000 de dommages contre l'hon. M. Pelletier, secrétaire provincial, pour diffamation.

UNE CATASTROPHE

roulement d'une cheminée

Plusieurs victimes

LONDRES, 25 - Une catastrophe dont plusieurs personnes ont été tuées a eu lieu hier à Cleechworth, à huit milles de Leeds.

Une cheminée massive de cent quatre-vingt pieds de haut s'est écroulée à la manufacture Marshall au moment où des jeunes ouvrières sortaient de l'ouvrage...

Il est ramené que M. Rouvier a donné avis au président Carnot qu'il n'avait pu réussir à former un ministère...

UNE CATASTROPHE

roulement d'une cheminée

Plusieurs victimes

LONDRES, 25 - Une catastrophe dont plusieurs personnes ont été tuées a eu lieu hier à Cleechworth, à huit milles de Leeds.

Une cheminée massive de cent quatre-vingt pieds de haut s'est écroulée à la manufacture Marshall au moment où des jeunes ouvrières sortaient de l'ouvrage...

Il est ramené que M. Rouvier a donné avis au président Carnot qu'il n'avait pu réussir à former un ministère...

Thomas Paquin, député-maire de poste de Hull, a été arrêté hier par l'inspecteur O'Leary, sur l'accusation de vol de lettres chargées...

Alonso Wright, ex-M.P. du comté d'Ottawa, est dangereusement malade.

M. Jean-Baptiste Vallière, fils de M. Frédéric Vallière, cultivateur de St-Jacques, employé de section sur le chemin de fer du Pacifique Canadien s'est fait tuer vendredi dernier par les chars à la station Chapleau...

L'hon. M. Mercier vient d'interposer une poursuite de \$20,000 de dommages contre l'hon. M. Pelletier, secrétaire provincial, pour diffamation.

UNE CATASTROPHE

roulement d'une cheminée

Plusieurs victimes

LONDRES, 25 - Une catastrophe dont plusieurs personnes ont été tuées a eu lieu hier à Cleechworth, à huit milles de Leeds.

Une cheminée massive de cent quatre-vingt pieds de haut s'est écroulée à la manufacture Marshall au moment où des jeunes ouvrières sortaient de l'ouvrage...

Il est ramené que M. Rouvier a donné avis au président Carnot qu'il n'avait pu réussir à former un ministère...

Thomas Paquin, député-maire de poste de Hull, a été arrêté hier par l'inspecteur O'Leary, sur l'accusation de vol de lettres chargées...

Alonso Wright, ex-M.P. du comté d'Ottawa, est dangereusement malade.

M. Jean-Baptiste Vallière, fils de M. Frédéric Vallière, cultivateur de St-Jacques, employé de section sur le chemin de fer du Pacifique Canadien s'est fait tuer vendredi dernier par les chars à la station Chapleau...

L'hon. M. Mercier vient d'interposer une poursuite de \$20,000 de dommages contre l'hon. M. Pelletier, secrétaire provincial, pour diffamation.

UNE CATASTROPHE

roulement d'une cheminée

Plusieurs victimes

LONDRES, 25 - Une catastrophe dont plusieurs personnes ont été tuées a eu lieu hier à Cleechworth, à huit milles de Leeds.

Une cheminée massive de cent quatre-vingt pieds de haut s'est écroulée à la manufacture Marshall au moment où des jeunes ouvrières sortaient de l'ouvrage...

Il est ramené que M. Rouvier a donné avis au président Carnot qu'il n'avait pu réussir à former un ministère...

Thomas Paquin, député-maire de poste de Hull, a été arrêté hier par l'inspecteur O'Leary, sur l'accusation de vol de lettres chargées...

Alonso Wright, ex-M.P. du comté d'Ottawa, est dangereusement malade.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un bon fabricant de bonnet...

ON DEMANDE un apprenti pharmacien de 1ère année...

ON DEMANDE un homme modeste...

ON DEMANDE une fille pour aider à la cuisine...

ON DEMANDE un apprenti barbier...

ON DEMANDE une bonne servante...

ON THOUVERA une bonne maison de pension...

ON DEMANDE une cuisinière et une couturière...

ON DEMANDE une servante bien recommandée...

ON DEMANDE des auditeurs de robes et de chapeaux...

ON DEMANDE une servante générale de première classe...

ON DEMANDE un bon fergeur...

ON DEMANDE des fabricateurs de tresses...

ON DEMANDE une servante générale de première classe...

ON DEMANDE une bonne servante au No 11 rue St André...

A VENDRE OU A LOUER

AVIS AUX ACHETEURS - Un bon terrain à vendre...

A VENDRE - Carrières, Craquelins, Calcaires...

A LOUER - Au No 132 rue St Dominique, un appartement...

A LOUER - Haut de magasin 127 rue St Laurent...

A LOUER - Magnifiques logements No 43, rue de St-Jacques...

A LOUER - Une épicerie avec logement, au Centre-ville...

A VENDRE - A louer un étal de boucher, au Centre-ville...

A VENDRE - A louer, un joli logement, au Centre-ville...

A VENDRE - Hôtels, restaurants, magasins et autres commerces...

A VENDRE - A louer, un logement, au Centre-ville...

A LOUER - Une boutique de barbier, au Centre-ville...

A LOUER - Magnifique hôtel, en face du Marché Boissière...

A LOUER - Une maison avec un étal de viande et un cabinet...

A VENDRE - Un magasin de merceries, au Centre-ville...

A VENDRE - Pour cause de santé, une épicerie...

A VENDRE - A louer, une boutique de vêtements...

A LOUER - Une boulangerie, au Centre-ville...

A LOUER - Grand magasin et logement, au Centre-ville...

A LOUER - Pour motif de santé, un logement...

A LOUER - \$12 par mois, pour assemblée publique...

MACHINES A VENDRE - En bon état, au Centre-ville...

RESTAURANT A VENDRE - Au Centre-ville...

UNE MAISON A LOUER - Au Centre-ville...

PORTRAITS - Si vous voulez avoir un portrait...

VITRES BISEAUTÉES - Au Centre-ville...

MUSIQUE A BON MARCHÉ - Au Centre-ville...

LES BROSSES & PINCEAUX BOECKY - Au Centre-ville...

F. VILLENEUVE, LL.B. AVOCAT

BUREAU DU COMTE D'HEBERRA 714 RUE ST-JACQUES

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque sur propriétés de ville...

ARGENT A PRETER

Gravement achetés à 5 et 6 pour 100

ARGENT A PRETER

Gravement achetés à 5 et 6 pour 100

AMEDEE BOUCHARD, LL.B.

No 25 rue Saint-Jacques

J. A. BEAUNE & J. E. LAURENT

16 RUE ST-JACQUES

DOUHAUME, LEDUC & BOURGEOIS

35 Rue Saint-Jacques

V. LACOMBE

897 rue St-Catherine

DRS. MATHIEU & BERNIER

Chirurgiens-Dentistes

Le Docteur P. PHILIPPE

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

Docteur H. J. BRODEUR

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

DR. G. B. FARIBAUT

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

J. L'ESPERANCE

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

O. H. LATREMOUILLE

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

H. A. MILLER

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

MEUBLES

Plus de 500 meubles

L. R. VALIQUETTE

254 Rue St-Laurent

COGNAC S. PUECH

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

ALOUER

Un appartement confortable

COGNAC S. PUECH

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

COGNAC S. PUECH

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

COGNAC S. PUECH

Spécialiste en Maladies et en Chirurgie des Hôpitaux

UNE CHANCE AU COLONIAL

HOUSE

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

Argent à prêter

PEUILLETON DE LA PRESSE

Mater Dolorosa

DEUXIEME PARTIE

LEVRES CLOSES

(Suite)

Si on l'a arrêtée, c'est que, vaines ou fausses, il y a des choses vraies...

Elle se jetait sur son bras, l'étreignait par ses bonnes paroles...

Elle ne se sentait plus seule; elle pouvait s'appuyer sur André...

Un assésiment d'échantillons aux prix de la manufacture...

Nouveautés en faits d'effets de CUISINE

HORLOGES

Manteaux à Bon Marché

Tasses et Soucoupes

Grandes réductions dans toutes nos lignes de chaussures.

Département des Tapis

ALBUMS

CAFETIÈRES

Département pharmaceutique

Henry Morgan & Cie

COLONIAL HOUSE

TOUCHE - LA MON VIEUX

BÈRE & BŒUF

PEPTONISÉS

ST-LAURENT, STE-CATHERINE ET ST-CHARLES-BORRAMEE

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

COGNAC S. PUECH

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque sur propriétés de ville...

Argent à prêter





AVIS AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p.m. le vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

BULLETIN ELECTORAL

Montréal Division St-Antoine L'honorable M. Hall, trésorier Provincial, ouvrira un nouveau comité, mardi soir aux coins des rues Fulford et Saint-Jacques.

L'Assemblée n'est pas encore annoncée d'avance, au moins trois cents personnes s'étaient rendues pour rencontrer l'honorable trésorier, et le plus grand enthousiasme a marqué cette assemblée.

L'honorable M. Hall, appelé par la foule, adressa la parole d'abord en français, puis en anglais.

Il exposa en peu de mots la position financière de la province, faisant ressortir l'extravagance et la mauvaise administration du gouvernement Mercier.

Il termina en invitant ses auditeurs à le rencontrer lundi soir à une grande assemblée qui sera tenue dans la salle de la rue Richmond.

Il exposa, à cette réunion, la situation financière sous tous ses aspects et fera voir à quel abîme nous conduisit M. Mercier.

M. Leblanc, avocat de cette ville, parla ensuite. Il traita la question constitutionnelle et fit voir que les seuls violateurs de la constitution avaient été M. Mercier et son cabinet.

M. Leblanc parla ensuite des scandales de la Baie des Chaleurs et Langlais, et démontra clairement aux électeurs comment on les avait ardemment et cyniquement volés.

M. Laurendeau, avocat aussi de Montréal, lui succéda, et dans un revu de la politique du gouvernement Mercier, il stigmatisa en termes énergiques cette politique néfaste qui a rabaisé le crédit de la province, et nous a moralement discrédités aux yeux du monde entier.

Pour réparer ces maux il nous faut un gouvernement honnête tel que celui formé par l'honorable M. de Boucherville.

Il cita les nouveaux ministres se trouvant l'honorable M. Hall, un enfant de Montréal, dont tous les intérêts sont identifiés avec ceux de la métropole du Canada.

Il est donc de l'intérêt de la division St-Antoine de réélire l'honorable M. Hall avec une écrasante majorité.

L'opposition qu'on lui fait n'est d'ailleurs que pour la forme, mais il est de l'honneur de Montréal de donner son verdict en faveur du gouvernement honnête d'une manière non équivoque.

Somme toute, grand succès pour l'honorable M. Hall et ses amis. Il est évident, par l'enthousiasme manifesté mardi soir, que la candidature de ce colonel Bond n'est pas considérée comme sérieuse par les électeurs.

L'organisation du comité s'est faite avec la plus grande unanimité. Ont été nommés : Présidents conjoints, MM. Stride et Beauchemin.

Un grand nombre d'électeurs sont venus spontanément donner leur adhésion à la candidature de M. Hall, et promettent leur concours actif pour lui assurer une majorité écrasante, car son élection ne fait de doute pour personne.

Hier soir, les amis de M. Hall ont ouvert un autre comité sur la rue Lamontagne. Les amis du gouvernement honnête s'y étaient rendus en foule.

Division St-Louis Il y aura une assemblée ce soir au comité central de St. D. Pariseau, No 1515 rue St-Catherine et une autre demain soir au comité No 2-233 rue Roy.

Le candidat des honnêtes gens et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

Division Saint-Jacques A la salle du comité central de M. Augé, candidat dans la division Saint-Jacques, plus de deux mille personnes avaient pris place, hier soir, dès huit heures, pour entendre les orateurs favorables à la cause des honnêtes gens.

Sous la présidence de M. J. O. Dupuis, le comité central de M. Augé fait merveille, et l'élection du candidat conservateur est assurée.

M. Dupuis a ouvert la séance, mais ne pouvant la présider pour raisons d'affaires, M. l'échevin Lamarche le remplaça; il présenta M. P. X. Boileau à l'assemblée qui l'accueillit avec des applaudissements.

M. Boileau fit un discours à l'emporie - pièce, parlant avec conviction et portant la conviction. Le discours de M. Boileau a duré une heure et il a remporté un véritable succès.

Après M. Boileau, le Dr Duchrocher prit la parole. Le docteur condamna sévèrement l'administration Mercier. Il a dit qu'il a déjà voté pour M. Brunet, trompé qu'il a été par les fallacieuses promesses de l'ex-premier. Aujourd'hui, en homme d'honneur, il confesse qu'il s'est trompé. Il peut dire qu'un grand nombre de ses amis professionnels sont dans le même cas et donneront leur appui à la nouvelle administration.

L'assemblée a été close vers 11 heures p.m., au milieu d'applaudissements frénétiques.

Montréal Centre Grande assemblée publique ce soir en faveur du candidat, M. L. Z. Boudreau, au coin des rues Centre et Montmorency; un grand nombre d'orateurs seront présents. La candidature de M. Boudreau est acceptée dans la division Centre par toutes les classes; elle rallie tous les hommes de bon sens qui sont fatigués et écœurés des politiciens. Son succès est assuré.

Beauchemin M. J. O. Villeneuve reçoit tous les jours des adhésions nombreuses de la part de ses anciens adversaires. Quelques personnes, dans le but évident de nuire à la candidature de M. Villeneuve, ont fait circuler la rumeur que le jour de la nomination, M. Beauchemin serait mis en nomination. On a ainsi répété que M. Villeneuve résignerait son dernier mandat en faveur de son fils, F. E. Villeneuve, avocat de cette ville.

Nous sommes autorisés à contredire ces rumeurs et nous savons d'ailleurs, que M. Villeneuve n'est pas homme à tromper les électeurs de son comité de cette façon.

Chambly Hier soir, à St-Hubert, 400 électeurs s'étaient réunis pour entendre l'hon. M. Taillon. L'honorable ministre parla des dernières révélations faites devant la Commission Royale et entre autres choses, du fameux chèque de \$28,457.

Quant il eut dit les moyens employés par M. Mercier pour subtiliser \$11,000 sur le montant destiné aux pauvres travailleurs du chemin de la Baie des Chaleurs, l'assemblée indignée fut unanime à crier: honte, honte à Pininfino qui déroba le pain du pauvre. Nous avons remarqué plusieurs vieux libéraux dans l'assemblée qui ont chaleureusement applaudi le candidat ministériel.

Après M. Taillon, M. W. Pagnuelo fit un splendide discours qui fut fort goûté par l'assemblée.

On nous dit que M. Préfontaine s'amuse à répandre la nouvelle, à Montréal, que l'honorable M. Taillon sera battu. Ces petites vantardises n'ont rien de sérieux.

M. Préfontaine, comme un peu parter, l'ont abandonné; c'est tellement le cas qu'il ne se montre pas dans le comité.

Berthier Grande assemblée mardi à St-Gabriel de Brandon. Près de 2,500 électeurs présents. Toutes les paroisses environnantes s'étaient donné rendez-vous pour entendre la discussion.

Avant l'assemblée les Mercieristes répandaient la rumeur que si les orateurs conservateurs traitaient l'ex-gouvernement Mercier ou quelqu'un des ministres de voleurs on les empêcherait de parler. M. O. Boissvert et M. Chénavevert avait organisé une bande de claqueurs, qui dès le commencement de l'assemblée ont essayé d'empêcher M. Allard de parler; mais ils ont été immédiatement mis à l'ordre.

M. Allard ouvrit l'assemblée et déclara les vols et les pillages du gouvernement et accusa M. Chénavevert lui-même d'avoir fait lui aussi ses petits couillages. Bien que l'assemblée fut tenue dans un château-loge à l'hôtel de Mme Gamble, M. Lyon, inspecteur des poids et mesures, était aussi dans l'établissement.

Un certain nombre de jeunes gens du village se réunirent à l'hôtel où ils prirent plusieurs verres et amuserent aux dépens du colporteur.

Lorsque M. Lyon se fut retiré dans sa chambre, il entendit le colporteur monter dans sa propre chambre, suivi d'un groupe tapageur. On entendait des jurons et des blasphèmes, mêlés d'appels à la pitié. Un de la bande demanda si l'inspecteur des poids et mesures, qui avait été transmis à ce journal de Lorette.

Il y a eu en outre un échange de vues amical sur d'autres affaires importantes.

En conformité de la promesse faite à la clôture de la dernière session, il y a eu un comité de M. Lyon, inspecteur des poids et mesures, et un autre comité de M. Lyon, inspecteur des poids et mesures, qui ont été nommés à l'occasion de l'acte concernant le service civil et autres matières se rattachant au service civil en général.

Le rapport de cette commission sera communiqué au public dans le cours de la présente session.

Les rapports de la commission de la fabrication du sucre de betterave, il y a quelque temps, ont été publiés et ont été examinés par le public. On a remarqué que les règlements de pêche dans la Colombie Anglaise soient examinés et révisés, de manière à mieux les adapter aux lois de ce pays.

Une mesure importante relative à la loi criminelle, déposée devant le conseil législatif, a été examinée et améliorée, comme résultat de l'expression d'opinions émises lors de sa présentation au Parlement et vous sera soumise. Votre attention sera attirée sur des mesures pour la redistribution des sièges, par suite des rapports du recensement, de la fixation des limites des territoires et l'amalgamation des départements de la Marine et des Pêcheries.

Des bills vous seront aussi présentés pour l'amélioration de l'acte du service civil, des actes relatifs à la propriété foncière et des restrictions de ceux des pêcheurs.

M. M. de la Chambre des Communes Les rapports de l'année dernière vous seront soumis ainsi que les estimés de l'année prochaine.

Ces estimés ont été préparés selon les principes de l'économie et les exigences du service public.

Honorable M. M. de la Chambre des Communes, M. M. de la Chambre des Communes, Je soumetts ces questions importantes et toutes celles touchant les intérêts publics, à votre meilleure considération et je suis certain que vous en occuperez avec diligence et assiduité.

Après le discours du trône, les deux chambres se sont séparées. Parmi les ministres présents on remarquait: l'honorable M. B. Abbott, Sir Adolphe Carson, Sir John Thompson, les honorables Mackenzie Bowell, J. C. Patterson, Dewdney, Haggart et Oulmet, le Col. Lay. Le discours de M. Van Bynssell, le consul belge était aussi présent.

Feux Une alarme privée a été sonnée à 5.30 a.m. aujourd'hui, pour un feu dans le bureau de M. R. Graham, No 15 rue Saint-Jacques. Les dommages sont insignifiants.

Un pont de glace dangereux Ce matin le département des chemins a placé à l'entrée du chemin de Laprairie sur le pont de glace des avis disant que cette route est dangereuse. La glace au-dessus du pont Victoria s'étend trop considérablement par le dégel que nous avons depuis quelques jours.

PARLEMENT FEDERAL

Deuxième session, septième parlement Discours du trône OTTAWA, 25.—A trois heures cette après-midi Son Excellence le Gouverneur Général, accompagné de son fils, a été reçu au Parlement par les membres de la chambre des communes ayant été convoqués à la chambre d'ouverture de la session d'aujourd'hui.

Après beaucoup d'édifications, le Dr Forest a consenti à s'immoler à la cause mercieriste dans le comité de l'Assemblée. La victoire de M. Marston est assurée par plusieurs centaines de voix.

Beauchemin Pour des raisons absolument étrangères à la politique, M. Taass a décliné la candidature dans Beauharnois. M. Bisson peut tout de même se préparer à se faire battre le 8 mars.

Berthier Les nouvelles qui nous arrivent du comté d'Iberville, sont des plus encourageantes. M. Lafond, ancien libéral, est le candidat anti-Mercieriste, qui battra le mannequin de M. Mercier, M. Gosselin.

Cette vieille femme libérale n'a pas d'ennemis aussi indépendants et intelligents pour s'opposer à une administration malhonnête. Les électeurs avaient d'abord tourné leurs yeux vers un autre libéral opposé au régime Mercier, M. Hyppolite Lamoureux, cultivateur intelligent de St-Sébastien, et ex-préfet de son comté. Ce monsieur a fait acte de bon patriote en se retirant devant M. Lafond auquel il accordera son influence et son support.

Nous espérons que le jeune soldat qui a fait place à un vieux milicien comme M. Lafond, aura son tour et recevra les épanouissements que lui méritent son intelligence et son indépendance.

La journée d'hier a été achevée de rallier à la candidature de M. Descares la grande majorité des électeurs du comté.

On sait avec quelle persistance M. Boyer est resté attaché à M. Mercier. Tant à Lachine lundi, qu'à Ste-Anne mardi, l'ex-ministre sans portefeuille avait déclaré qu'il ne lâcherait pas M. Mercier. Or, hier, à l'île Bizard il s'est exprimé comme suit: "Je répudie M. Mercier comme un chef. Je refuse de marcher à ses côtés, car il est un homme à qui on ne peut pas avoir confiance. Je le retire ma confiance. Mercier s'est rendu coupable d'actes dont un honnête homme doit rougir; il a prévariqué."

Nous voulons bien donner à M. Boyer quelque mérite de cette conversion soudaine, mais il fallait qu'il fut bien aveugle pour ne pas s'apercevoir avant aujourd'hui que M. Mercier était indigne de la confiance des électeurs. C'est ce que disent tous les électeurs de Jacques-Cartier et ils ont cette bien raison.

L'élection de M. Descares est aujourd'hui assurée, et par des centaines de voix de majorité.

ASSASSINAT D'UN COLPORTEUR Histoire épouvantable d'un inspecteur de poids et mesures

Le Free Press d'Ottawa publie l'horrible histoire suivante qui avait été transmise à ce journal de Lorette.

Il y a eu environ une semaine un colporteur arriva dans ce village et logea à l'hôtel de Mme Gamble, M. Lyon, inspecteur des poids et mesures, était aussi dans l'établissement.

Un certain nombre de jeunes gens du village se réunirent à l'hôtel où ils prirent plusieurs verres et amuserent aux dépens du colporteur.

Lorsque M. Lyon se fut retiré dans sa chambre, il entendit le colporteur monter dans sa propre chambre, suivi d'un groupe tapageur. On entendait des jurons et des blasphèmes, mêlés d'appels à la pitié. Un de la bande demanda si l'inspecteur des poids et mesures, qui avait été transmis à ce journal de Lorette.

Il y a eu en outre un échange de vues amical sur d'autres affaires importantes.

En conformité de la promesse faite à la clôture de la dernière session, il y a eu un comité de M. Lyon, inspecteur des poids et mesures, et un autre comité de M. Lyon, inspecteur des poids et mesures, qui ont été nommés à l'occasion de l'acte concernant le service civil et autres matières se rattachant au service civil en général.

Le rapport de cette commission sera communiqué au public dans le cours de la présente session.

Les rapports de la commission de la fabrication du sucre de betterave, il y a quelque temps, ont été publiés et ont été examinés par le public. On a remarqué que les règlements de pêche dans la Colombie Anglaise soient examinés et révisés, de manière à mieux les adapter aux lois de ce pays.

Une mesure importante relative à la loi criminelle, déposée devant le conseil législatif, a été examinée et améliorée, comme résultat de l'expression d'opinions émises lors de sa présentation au Parlement et vous sera soumise. Votre attention sera attirée sur des mesures pour la redistribution des sièges, par suite des rapports du recensement, de la fixation des limites des territoires et l'amalgamation des départements de la Marine et des Pêcheries.

Des bills vous seront aussi présentés pour l'amélioration de l'acte du service civil, des actes relatifs à la propriété foncière et des restrictions de ceux des pêcheurs.

M. M. de la Chambre des Communes Les rapports de l'année dernière vous seront soumis ainsi que les estimés de l'année prochaine.

Ces estimés ont été préparés selon les principes de l'économie et les exigences du service public.

Honorable M. M. de la Chambre des Communes, M. M. de la Chambre des Communes, Je soumetts ces questions importantes et toutes celles touchant les intérêts publics, à votre meilleure considération et je suis certain que vous en occuperez avec diligence et assiduité.

Après le discours du trône, les deux chambres se sont séparées. Parmi les ministres présents on remarquait: l'honorable M. B. Abbott, Sir Adolphe Carson, Sir John Thompson, les honorables Mackenzie Bowell, J. C. Patterson, Dewdney, Haggart et Oulmet, le Col. Lay. Le discours de M. Van Bynssell, le consul belge était aussi présent.

Feux Une alarme privée a été sonnée à 5.30 a.m. aujourd'hui, pour un feu dans le bureau de M. R. Graham, No 15 rue Saint-Jacques. Les dommages sont insignifiants.

Un pont de glace dangereux Ce matin le département des chemins a placé à l'entrée du chemin de Laprairie sur le pont de glace des avis disant que cette route est dangereuse. La glace au-dessus du pont Victoria s'étend trop considérablement par le dégel que nous avons depuis quelques jours.

SOUPEONNÉ DE LARCIN

Les cochers malhonnêtes Un cocher de place du carré Chabouille a été conduit au poste No 6, sous soupçon d'avoir dérobé un rommé Lazon de Rochester, N.Y., au montant de \$30. Le plaingnant déclare que mardi soir dernier, il a engagé les services de l'accusé pour son fils, âgé de 12 ans, dans la ville, qu'il avait été drogué et que son argent lui a été enlevé. Les détectives Trempe et Lampeau ainsi que le sergent Charbonneau ont opéré l'arrestation du prisonnier, sont à la recherche d'un complice.

Le juge Dugas, devant lequel l'accusé a comparé ce matin, s'est prononcé assez ouvertement au sujet de l'acte de l'accusé et de l'individu qui ne le méritait pas. Des plaintes continuelles parviennent au bureau au sujet de la malhonnêteté de certains individus parmi nos cochers de place. M. Dugas a déclaré qu'il croyait qu'il était de l'honneur de l'union des cochers de place de voir ce que perdit un cocher qui se livre à de tels actes.

De son côté, le chef Hughes dit que dans maintes et maintes circonstances, il a vu des cochers qui avaient forcé la main dans des cas où selon lui, l'individu n'était pas digne d'obtenir la faveur qu'il demandait.

Un intervalle le prisonnier a été éroué.

Deux frères tués HOLDEN, M., 25.—John et William Ayler ont été tués à cinq milles au nord de Kingsville, mardi soir. Ces deux frères vivaient seuls. Leurs cadavres ont été trouvés dans une chambre; ils étaient riches et le motif du meurtre à cet égard n'est pas encore en liberté.

Deux nouveaux exilés L'Hôtelier auquel nous faisons allusion ailleurs, arrêté par le conseil de la ville hier, a été condamné ce matin à deux mois de prison aux travaux forcés sans l'option d'une amende.

La résidence de M. W. Caldwell No 3 rue St-Jacques, a été visitée ce matin vers trois heures, par des voleurs qui sont entrés en brisant une fenêtre en arrière. Le bruit ayant éveillé le propriétaire, ce dernier se précipita dans le logement où il constata que des étrangers s'étaient introduits dans la maison. Les voleurs cependant, n'ont pas eu le temps d'emporter rien, et se sont enfuyés précipitamment.

Le constable Mathieu, du poste No 4, rue Ontario, s'est distingué hier en arrêtant un cheval à 6 à bride abattue sur la rue Mignonne.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

EST-CE UN NOUVEAU MEURTRE ?

Une femme trouvée morte dans son lit L'ALLIANCE. 25.—Un événement qui a créé une grande sensation en notre ville s'est déroulé la nuit dernière dans un des hôtels de Lowell.

Ce matin, une femme, âgée d'environ 45 ans, a été trouvée morte dans son lit, dans des circonstances mystérieuses.

Vers 9 heures, hier soir, un individu accompagné de cette femme se précipita à l'hôtel St-James et demandait une chambre pour y passer la nuit. Il enregistra son nom comme suit: Harry Connoft, City. Il prit possession de sa chambre avec une femme en question.

Environ une demi-heure plus tard un des employés de la maison qui passait dans le corridor de l'hôtel, fut accosté par la femme qui se tenait sur le seuil de sa porte. Elle lui demanda s'il n'avait pas vu son mari qui venait de sortir.

Ce matin, la femme était trouvée étendue de travers sur le lit qui n'avait pas été dérangé. La police fut avertie, et commença à faire des recherches. Plusieurs lettres furent trouvées dans les vêtements de cette femme, entre autres une adressée à Maggie Kerr et datée de Lawrence.

Le coroner doit tenir une enquête cette après-midi. L'affaire paraît des plus mystérieuses.

L'homme qui a été relevé depuis, et la police ne connaît pas cette femme. Nous donnerons demain les détails de cette affaire.

Deux frères tués HOLDEN, M., 25.—John et William Ayler ont été tués à cinq milles au nord de Kingsville, mardi soir. Ces deux frères vivaient seuls. Leurs cadavres ont été trouvés dans une chambre; ils étaient riches et le motif du meurtre à cet égard n'est pas encore en liberté.

Deux nouveaux exilés L'Hôtelier auquel nous faisons allusion ailleurs, arrêté par le conseil de la ville hier, a été condamné ce matin à deux mois de prison aux travaux forcés sans l'option d'une amende.

La résidence de M. W. Caldwell No 3 rue St-Jacques, a été visitée ce matin vers trois heures, par des voleurs qui sont entrés en brisant une fenêtre en arrière. Le bruit ayant éveillé le propriétaire, ce dernier se précipita dans le logement où il constata que des étrangers s'étaient introduits dans la maison. Les voleurs cependant, n'ont pas eu le temps d'emporter rien, et se sont enfuyés précipitamment.

Le constable Mathieu, du poste No 4, rue Ontario, s'est distingué hier en arrêtant un cheval à 6 à bride abattue sur la rue Mignonne.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

James Francis, trouvé coupable d'avoir, il y a quelques jours commis un attentat à la pudeur sur la personne d'un jeune homme de la Pointe St-Charles, a été condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, par le juge Desjardins, à deux ans de pénitencier.

Le juge Taylor a infligé une sentence semblable dans le cas de jeune Taylor qui a plaidé coupable de vol avec effraction chez M. Leclair, hôtelier de la rue St-François, à Ste-Anne. L'affaire a été confiée aux détectives.

Un cultivateur de la Côte Vistation, est venu se plaindre hier soir à la police que son cheval avait été volé pendant qu'il était en route pour aller à la messe à Ste-Catherine-Est. L'affaire a été confiée aux détectives.

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

La grande vente actuelle du surplus de notre stock devra se continuer jusqu'à la fin du mois.

Tous sont invités à prendre avantage des immenses réductions faites sur des marchandises de haute qualité.

JOHN